

Le Conseil d'Administration d'Enercal, réuni ce jour en Conseil ordinaire pour la présentation des comptes, souhaite faire le point sur la situation financière d'Enercal.

Enercal n'est pas déficitaire, sa trésorerie est impactée par le non-versement des sommes prévues par le modèle d'affaires du système électrique.

Enercal, 1^{er} producteur d'électricité, y compris de source renouvelable, gestionnaire du réseau de transport et du système électrique et distributeur d'électricité en Nouvelle-Calédonie, est une entreprise saine et correctement gérée qui présente un résultat net au 30 juin 2022 d'1 milliard CFP.

Sa trésorerie est impactée par le déficit du système électrique qui se traduit par une dette du gouvernement dans ses comptes (la Composante de Stabilisation) mais qui n'est pas systématiquement versée.

Le système électrique calédonien est structurellement déficitaire

Depuis près de 10 ans, les ventes de l'électricité aux particuliers et professionnels calédoniens (hors métallurgie) ne couvrent pas les coûts de production et d'acheminement de l'électricité chez le consommateur. Comme prévu par le modèle d'affaires, Enercal achète alors l'électricité aux producteurs à un tarif supérieur à celui auquel elle le revend aux deux distributeurs.

Ce déficit est comptabilisé par la Composante de Stabilisation, due par le gouvernement à Enercal. Au 30 juin 2022, elle s'établit à 9,1 milliards CFP.

Le système électrique est fortement impacté par la très forte hausse du coût des combustibles

La guerre en Ukraine a pour conséquence, depuis mars de cette année, une flambée des prix des combustibles fossiles et notamment celui du charbon qui a été multiplié par quatre. Cela représente une augmentation des coûts pour le système de près de 6 milliards CFP par an.

Des acteurs mobilisés

Pour faire face à la situation, Enercal et le gouvernement sont pleinement mobilisés :

Enercal, en concertation avec le gouvernement :

- renforce ses plans d'économies et de performance initiés depuis plusieurs années en se concentrant sur le service aux usagers, la qualité de fourniture et la transition énergétique qui demandent tous beaucoup d'investissements.
- modifie ses achats d'énergie : pour répondre à la demande en électricité des consommateurs, Enercal achète systématiquement tout le renouvelable puis complète en faisant appel au thermique du moins cher au plus cher. Depuis quelques mois, au-delà du renouvelable, Enercal fait davantage appel aux centrales au fuel qu'à celle au charbon.

Le gouvernement, conformément aux recommandations de la CRE établies lors de l'audit qu'elle a fait du système électrique calédonien en 2019 :

- a voté, en mars dernier, un mécanisme de révision trimestriel des tarifs publics de l'électricité, qui, en cas de déficit, sont ajustés à la hausse dans la limite de 4 % par semestre.
- met en œuvre le texte adopté par le congrès en début de mois qui permet au système de faire des économies.
- travaille sur des pistes budgétaires pour augmenter les ressources du Modèle.
- a sensibilisé l'Etat à la situation d'Enercal.

Grâce aux efforts conjugués des dernières mesures prises, le gouvernement dispose de quelques mois supplémentaires pour trouver des solutions adéquates pour faire face à la crise actuelle et proposer un dispositif pérenne de versement de la Composante de Stabilisation à Enercal.

Enfin, le consommateur peut contribuer à l'effort collectif en essayant de réduire ses consommations. Plus que jamais, le meilleur kwh est celui que l'on ne produit pas car il coûte plus cher à produire. En outre, une moindre consommation a un impact directement positif pour sa facture qui est la multiplication d'un tarif par une quantité consommée.